



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly  
Communaillles-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20200525\_24

### Séance du 25 mai 2020

#### **Nombre de conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 17

#### **Date de la convocation :**

18 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le maire sortant, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Était absente excusée : Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE)

Mme Camille BARBAZ a été désignée comme secrétaire de séance.

---

#### **Objet : Pâturage d'entretien**

Plusieurs demandes pour la réalisation de pâturage d'entretien sont parvenues à la Commune. Il est décidé de leur donner les suites ci-après :

- Marjolaine DANGLETERRE ne souhaitant plus utiliser une partie de la parcelle AO 85 (La Pettouse, vers la carrière), pourra se rapprocher du GAEC du lancier et du GAEC Les Normands afin de pâturer les champs en fin de saison.
- Maxime et Amandine GONIN pourront utiliser une partie de la parcelle à Fontaine Bouchard, la parcelle derrière la Maison Bourgeois ainsi qu'une partie des parcelles vers les terrains synthétiques et enfin une parcelle à Mibois.
- Valérie FOURNIER et Patrick CLAUDET pourront utiliser la parcelle ZA 164 (derrière la fontaine de Petit-Villard, voir « Ventes d'herbe »)

Envoyé en préfecture le 31/05/2020

Reçu en préfecture le 31/05/2020

Affiché le 02/06/2020

ID : 039-200057115-20200525-DCM\_20200525\_24-DE



*Maxime FOURNY et Lydie CHANEZ, conseillers intéressés, n'ont pas pris part à la discussion et au vote.*

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
  
Florent SERRETTE